

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 02363
Numéro SIREN : 829 975 424
Nom ou dénomination : 2D AMENAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt 90602

2D AMENAGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de € 10.000
Siège social : 45 avenue Georges Mandel – 75116 PARIS
829 975 424 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2023 EXTRAIT-CINQUIEME RESOLUTION

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-huit juin, à neuf heures et trente minutes,

LES SOUSSIGNES :

- la société DUVAL DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de € 70.000.000, dont le siège social est sis 45 avenue Georges Mandel - 75116 PARIS, ayant pour numéro unique d'identification 408 723 187 RCS PARIS, représentée par M. Louis-Victor DUVAL, Président,

Propriétaire de 5.100 actions

- la société DEMEURE INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros, dont le siège social est 24 B Boulevard Douville – 35400 SAINT-MALO ayant pour numéro unique d'identification 491 008 892 RCS SAINT MALO, représentée par M. Pascal BUET, gérant,

Propriétaire de 3.185 actions

- la société BREIZHING INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000,00 euros ayant son siège social 27 rue de l'Yvet – 22690 LA VICOMTE SUR RANCE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO sous le numéro unique 810 323 139, représentée M. Simon GRUEAU, gérant,

Propriétaire de 1.715 actions

TOTAL 10.000 actions

dénommés ci-après les "**Associés**" de la Société.

Monsieur Louis-Victor DUVAL, Président de la Société, préside l'assemblée.

Le Président constate dès lors que sont présents les trois associés possédant ensemble la totalité des 10.000 actions composant le capital social. L'assemblée est, par conséquent, valablement constituée et peut donc délibérer sur les différentes questions figurant à l'ordre du jour.

Le commissaire aux comptes, la société Lionel GUIBERT, régulièrement convoquée à la présente assemblée, est absente est excusée.

[...]

Puis le Président rappelle que l'assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- [...]
- Mandat des commissaires aux comptes,

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, ayant pris connaissance du rapport du président, constatant que les fonctions de commissaire aux comptes sont arrivées à expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2022 et que la Société n'est plus légalement tenue d'être dotée de commissaires aux comptes, décide de prendre acte purement et simplement de l'expiration des mandats de :

- La société **LIONEL GUIBERT** (330 481 656 RCS PARIS), ayant son siège social 80 rue Blanche 75009 PARIS, commissaire aux comptes titulaire,
- La société **ADD EQUATION** (353 092 489 RCS PARIS), ayant son siège social 15 rue Mansart 75009 PARIS, commissaire aux comptes suppléant,

et décide de ne pas renouveler ceux-ci.

DUVAL DEVELOPPEMENT vote POUR.

DEMEURE INVEST vote POUR.

BREIZHING INVEST vote POUR.

En conséquence, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Président de séance
M. Louis-Victor DUVAL

2D AMENAGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de € 10.000
Siège social : 45 avenue Georges Mandel – 75116 PARIS
829 975 424 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2023 EXTRAIT-QUATRIEME RESOLUTION

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-huit juin, à neuf heures et trente minutes,

LES SOUSSIGNES :

- la société DUVAL DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de € 70.000.000, dont le siège social est sis 45 avenue Georges Mandel - 75116 PARIS, ayant pour numéro unique d'identification 408 723 187 RCS PARIS, représentée par M. Louis-Victor DUVAL, Président,

Propriétaire de 5.100 actions

- la société DEMEURE INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros, dont le siège social est 24 B Boulevard Douville – 35400 SAINT-MALO ayant pour numéro unique d'identification 491 008 892 RCS SAINT MALO, représentée par M. Pascal BUET, gérant,

Propriétaire de 3.185 actions

- la société BREIZHING INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000,00 euros ayant son siège social 27 rue de l'Yvet – 22690 LA VICOMTE SUR RANCE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO sous le numéro unique 810 323 139, représentée M. Simon GRUEAU, gérant,

Propriétaire de 1.715 actions

TOTAL 10.000 actions

dénommés ci-après les "**Associés**" de la Société.

Monsieur Louis-Victor DUVAL, Président de la Société, préside l'assemblée.

Le Président constate dès lors que sont présents les trois associés possédant ensemble la totalité des 10.000 actions composant le capital social. L'assemblée est, par conséquent, valablement constituée et peut donc délibérer sur les différentes questions figurant à l'ordre du jour.

Le commissaire aux comptes, la société Lionel GUIBERT, régulièrement convoquée à la présente assemblée, est absente est excusée.

[...]

Puis le Président rappelle que l'assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- [...]
- Décision à prendre au regard des dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce,

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate, qu'en raison de ce résultat déficitaire, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, et décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société, au regard de l'article L.225-248 du Code de Commerce.

L'assemblée générale décide par conséquent la poursuite de l'activité de la Société malgré les pertes, et prend acte de ce que les capitaux propres devront avoir été reconstitués le 31 décembre 2025 au plus tard.

DUVAL DEVELOPPEMENT vote POUR.

DEMEURE INVEST vote POUR.

BREIZHING INVEST vote POUR.

En conséquence, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Président de séance
M. Louis-Victor DUVAL